QUINSON

Projet éducatif 0-18 ans

Il faut tout un village pour élever un enfant

ÉLABORATION COLLECTIVE MAI À DÉCEMBRE 2019

Accompagner les familles au quotidien dans l'éducation de leur enfant, permettre aux enfants de s'élever à la hauteur de leurs rêves pour s'émanciper tout au long de leur vie : voilà les ambitions de notre futur projet éducatif.

L'ensemble des Quinsonnaises et des Quinsonnais est invité à s'investir dans l'élaboration et la mise œuvre de ce projet.

Via une démarche participative, nous souhaitons mobiliser les citoyens et les professionnels à nos côtés pour donner accès aux sports, aux arts, aux sciences et à la culture à tous les enfants du village. Cet engagement permettra de lutter contre les inégalités sociales et de genre afin de garantir aux enfants et aux jeunes une vie articulée autour de temps, d'apprentissage, de repos et de loisirs.

Parce que l'avenir d'un village dépend de l'épanouissement de ses enfants, l'enjeu de ce projet excède la question seule de la jeunesse : elle engage la solidarité, la cohésion et la vitalité d'une communauté tout entière.

Garantir l'accès à tous les enfants du village à des temps de loisirs éducatifs

Offrir un service adapté aux familles en fonction de leurs besoins et de leurs moyens.

Promouvoir la continuité éducative

I L'accès aux sports, aux arts, aux sciences et à la culture

1.1 Village lecture

DONNER ACCÈS AUX LIVRES, DÉVELOPPER LE GOÛT DE LIRE ET FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE.

- Ouvrir la bibliothèque aussi souvent que possible en développant le réseau de bénévoles.
- Développer des projets avec le service culturel des médiathèques de la DLVA.
- Raconter des histoires aux enfants, seuls ou en petits groupes.

1.2 Ambassadeur de la préhistoire

PERMETTRE À L'ENFANT DE S'APPROPRIER SON VILLAGE, SON HISTOIRE, SON AVENIR.

- Inviter systématiquement les enfants aux manifestations du musée de la préhistoire.
- Instaurer la gratuité au musée de préhistoire pour les enfants du village et leurs familles.
- Faire participer les enfants aux Journées de la préhistoire.

1.3 Village sportif au naturel

Il serait impensable d'imaginer des enfants de station de ski ne sachant pas skier ; pourtant la plupart des enfants quinsonnais ne savent ni grimper, ni faire du canoë kayak…
Pour encadrer les plus petits il faut former des jeunes du village pour l'obtention de diplômes et de brevets sportifs.

1.3.1 S'approprier son milieu environnant

S'initier et se perfectionner aux activités physiques et sportives qui sont accessibles depuis le village, comme l'escalade, le canoë/kayak, le tennis, la randonnée et le VTT. Ces pratiques permettent à l'enfant de s'approprier son environnement en le respectant et en le protégeant et de dépasser ses limites en toute sécurité.

1.3.2 Savoir nager :

Aider à la mise en œuvre d'un projet natation à l'école.
Utiliser la piscine municipale en dehors de la période estivale.
Favoriser la baignade dans les activités du centre de loisirs.

1.4 La richesse associative

SOUTENIR ET VALORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF
Développer les rapports associations/ centre de loisirs/ écoles.
Encourager les associations à proposer une offre spécifique pour les enfants.
Mettre en place une carte de membre unique pour les enfants du village.

1.5 Village d'artistes

FAVORISER LA PRATIQUE DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THÉÂTRE, DES ARTS PLASTIQUES
Créer un réseau de professionnels volontaires à l'encadrement.
Demander la mise en place d'activités itinérantes de pratiques artistiques à la DLVA.
Emmener les enfants voir des spectacles et des festivals.
Diffuser l'information aux familles et organiser le covoiturage
Proposer aux enfants d'aider au montage des évènements et de s'initier à la régie culturelle.

II La continuité éducative

Les parents, les acteurs éducatifs, les adultes en général ont le devoir et la responsabilité de protéger, d'accompagner et d'aider l'enfant à grandir.

Grandir, c'est pouvoir expérimenter le monde en toute sécurité pour le comprendre. C'est passer le temps de l'enfance de la façon la plus agréable possible avant de devenir adulte.

Autour de l'enfant, une multitude d'acteurs interviennent, chacun dans ses espaces, avec ses savoir-être et ses savoir-faire. « La journée et la vie de l'enfant ne peuvent se diviser en tranches. Elles nécessitent donc une réponse et une prise en compte globales de la part des acteurs éducatifs.

La continuité éducative crée une obligation « morale » pour les divers éducateurs. Elle justifie la recherche de cohérence, la nécessité de projets articulés, de travail d'équipes pluridisciplinaires tout en se fondant sur une reconnaissance des identités professionnelles respectives. La continuité éducative ne se décrète pas, elle se construit collectivement entre co-éducateurs, à partir d'une volonté commune, d'une impulsion. »
(Principes relatifs à la continuité éducative www.dsden44.ac.nantes.fr)

2.1 L'enfant dans la famille

LE PREMIER ESPACE-TEMPS DE VIE DE L'ENFANT C'EST SA FAMILLE ; POUR L'AIDER À GRANDIR IL FAUT :
- Reconnaître les parents comme les premiers éducateurs de l'enfant.
- Valoriser l'éducation parentale auprès de l'enfant.
- Mettre en place des actions de soutien à la parentalité.

LA PARENTALITÉ C'EST
« l'ensemble des savoir-être et savoir-faire qui se déclinent au fil des situations quotidiennes en paroles, actes, partages, émotions et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant, mais également, en autorité, exigence, cohérence et continuité ».
(2004 par le Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS) de Huy-Waremme)

2.2 L'enfant à l'école

2.2.1 Les enjeux d'un Projet Éducatif de Territoire

La municipalité, en lien avec les services de l'État (Éducation nationale et DDCSPP), propose de réunir les acteurs éducatifs afin de coordonner leurs actions dans l'intérêt de l'enfant.
Dans le respect des compétences de chacun, le PEDT permet d'une part, d'organiser la complémentarité des temps éducatifs, et d'autre part de prétendre à des financements des actions éducatives complémentaires.

2.2.2 La place des collégiens et des lycéens

Dès le collège, les enfants doivent quitter le village à la journée d'abord, puis à la semaine à leur entrée au lycée. Cette absence quotidienne et l'entrée dans l'adolescence donnent souvent lieu à une rupture avec la vie du village. La communauté des adultes perd le lien avec l'enfant qui grandit, avec le jeune en construction et l'adulte en devenir. Pourtant cet enfant, c'est toujours l'enfant du village, il est là tous les soirs après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les vacances scolaires.

COMMENT CONSERVER LE LIEN AVEC LES PRÉADOLESCENTS ET LES ADOLESCENTS ?
- Développer des actions d'accompagnement à la scolarité. (Aide aux devoirs, révisions collectives…).
- Créer un lien avec les établissements du secteur.
- Favoriser leur investissement dans la vie associative et démocratique.
- Mettre un local à leur disposition.

2.2.3 Le pause du midi à l'école de Quinson

Mener une réflexion collective pour élaborer un projet pédagogique de la pause du midi. Ce temps central de la journée de l'enfant s'articule avec la journée scolaire. La qualité et l'intensité des activités, et des échanges qui s'y déroulent, ont un impact sur la disponibilité de l'enfant pour appréhender la reprise du temps scolaire. Le rôle de l'adulte doit être défini avec précision en fonction des activités dont il a la responsabilité (temps du repas, temps libre).

2.3 L'enfant pendant son temps libre

2.3.1 L'enfant dans son village

Faciliter les déplacements des enfants et adapter l'aménagement de l'espace public.
Penser la participation des enfants aux événements associatifs et locaux.
Penser la place des enfants dans l'ensemble des projets municipaux.

2.3.2 Le droit aux vacances

Les vacances, c'est partir pour s'enrichir, c'est découvrir d'autres horizons, c'est changer son rythme quotidien.

2.4 Les liaisons entre les temps de l'enfant

2.4.1 Multiplier les occasions de rencontres

Mettre en contact les partenaires institutionnels et les habitants du village.
Organiser, animer et partager des temps conviviaux avec l'ensemble des acteurs éducatifs, par exemple à l'occasion des fêtes de Noël et de fin d'année scolaire.
Valoriser les projets des enfants qu'ils soient scolaires, associatifs ou individuels.

2.4.2 Favoriser la circulation de l'information

Faire circuler des informations à l'ensemble des habitants du village.
Promouvoir un événement ou une activité.
Mobiliser ponctuellement des habitants, des intervenants.

III La réduction des inégalités

3.1 Pour tous

Sortir de l'isolement, se connaitre et se faire confiance, en proposant aussi souvent que possible des services et des activités intergénérationnelles.

Par exemple en ouvrant le service de cantine scolaire aux personnes isolées ou en organisant des stages artistiques ouverts à tous.

3.2 Pour les familles

3.2.1 Des modes de garde adaptés aux besoins des familles.

L'ACCUEIL DES PLUS PETITS
La municipalité s'engage à subventionner l'association « La marelle enchantée » sise à Montagnac Montpezat dans le cadre du contrat enfance jeunesse 2019/2022 afin de garantir des places au sein de cet accueil collectif 0/6 ans pour les enfants de Quinson.
La municipalité s'engage à organiser un accueil avec le centre de loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans en août lorsque La Marelle Enchantée est fermée.

LA CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ENTRAIDE PARENTS
La municipalité pourra aider à la création d'un réseau de garde pour les enfants sur les périodes non institutionnelles (soirée et nuits, week-end).

3.2.2 Des aides financières.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
La municipalité s'engage à créer un CCAS afin d'accompagner l'attribution de l'aide sociale légale, et de dispenser l'aide sociale facultative.

LA PROGRESSIVITÉ DE LA TARIFICATION
La municipalité adopte une tarification au quotient familial pour les activités et les services des enfants et de leur famille.

3.3 Le levier de la formation

Aider à la formation tout au long de la vie en créant un réseau de partage d'expérience pour susciter des vocations et aider à l'orientation scolaire et/ou professionnelle.

3.4 La pratique de la démocratie

Mettre en place des instances démocratiques pour susciter la participation des enfants et de leurs familles. Afin que chacun puisse participer il faut que les enjeux soient véritables et les pouvoirs réels. Il est nécessaire de sensibiliser en donnant envie aux enfants et aux parents de venir ou d'en être, en invitant les gens, en leur faisant savoir qu'on a réellement besoin d'eux. Pour faire participer, il faut libérer la parole et annoncer clairement les modalités de prise de décisions au sein du groupe.

CONCRÈTEMENT
Les projets pédagogiques municipaux doivent proposer un fonctionnement de prise de décisions aux enfants et à leur famille.
La municipalité propose également de créer un conseil municipal des jeunes.
La municipalité soutient la création d'une association de parents d'élèves